

## LA POLITIQUE DE LA VILLE

# La maison de justice et du droit

Vous avez besoin d'information ou de conseil sur une question juridique ? De nombreux professionnels et associations sont à votre écoute à la Maison de justice et du droit d'Aix-les-Bains. Cette instance assure aussi la mise en œuvre de mesures alternatives aux poursuites et le suivi de certaines décisions de justice.

Publié le 22 février 2021

Dernière modification le 22 avril 2026

## Un éclairage juridique complet

De nombreux intervenants assurent des permanences gratuites à la maison de justice et du droit. Ils vous proposent information, conseil et orientation dans les démarches juridiques qui vous concernent ou que vous pourriez entreprendre.

- > Avocats
- > Écrivain public (relecture et corrections de courriers)
- > Notaires
- > ADIL (Association départementale d'information sur le logement)
- > Conciliateurs
- > AVIJ (Aide aux victimes d'intervention judiciaire) des Savoie
- > UDAF (Union départementale des associations familiales)
- > Défenseur des droits
- > CIDFF (Centre d'information du droit des femmes et des familles)



Toutes les permanences sont accessibles sur rendez-vous, à prendre au 04 79 34 00 53.

## Une présence judiciaire de proximité

La maison de justice et du droit assure également la mise en œuvre de mesures alternatives à des pour

<https://grand-lac.fr/au-quotidien/amenagement-et-developpement-du-territoire/politique-de-la-ville/la-maison-de-justice-et-du-droit?>

suites judiciaires, sur décision du Procureur de la République. Elles peuvent être de plusieurs natures : mesures de réparation, différents stages, injonctions thérapeutiques...

Le suivi de certaines mesures ordonnées par un tribunal s'y réalise aussi, par l'intermédiaire de la PJJ (Protection judiciaire de la jeunesse) et du SPIP (Service de probation et d'insertion pénitentiaires).



## ALLER PLUS LOIN



### SUR INTERNET

- > Site internet du Conseil Départemental de l'accès au Droit de la Savoie (<http://www.cdad-savoie.justice.fr/consultations-juridiques-gratuites/presentation-et-missions-des-maisons-de-justice-et-du-droit.html>)

**GRAND  
LAC**

COMMUNAUTÉ  
D'AGGLOMÉRATION

**GRAND LAC  
COMMUNAUTÉ D'AGGL  
OMÉRATION**

1500 Boulevard Lepic  
73100 Aix-les-Bains

Accueil du lun au ven



:  
8h30-12h00  
et 13h30-17h00



**04 79 35 00 51**